

07

LA FBF

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France.



PRÉSENTATION



LE PROJET "FBF 2020"



ORGANISATION



PRÉSENTATION

La FBF est la voix de toutes les banques actives sur le territoire français. Elle a pour mission de promouvoir l'activité bancaire et financière en France, en Europe et à l'international. Elle définit les positions et propositions de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics et des autorités du domaine économique et financier.

347 entreprises bancaires membres⁽¹⁾

Les établissements de crédit agréés comme banque et les succursales d'établissements de crédit de l'espace économique européen adhèrent de plein droit, s'ils le souhaitent, à la FBF qui représente alors leur organisme professionnel. Adhèrent aussi de plein droit les organes centraux des groupes de banques coopératives ou mutualistes et l'AFB⁽²⁾.

Une équipe de 112 collaborateurs

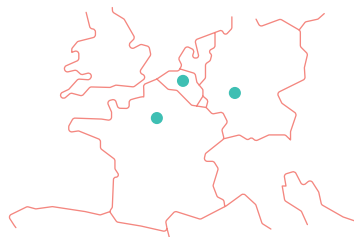
112 collaborateurs permanents travaillent à la FBF et l'AFB en lien avec plus de 400 banquiers réunis au sein des commissions et comités. Ces instances se tiennent régulièrement pour élaborer des positions et engager des actions. Les décisions s'appuient sur les travaux préparatoires des experts de la FBF et des comités techniques ou des 80 groupes de travail ad hoc. 1 300 réunions de travail se tiennent chaque année. Les échanges avec les adhérents sont ainsi au coeur du travail de la FBF.

(1) dont 121 filiales ou succursales de banques étrangères au 1^{er} janvier 2018.

(2) L'Association française des banques (AFB) siège au Comité exécutif de la FBF et regroupe 199 banques. Elle est l'organisme professionnel des banques commerciales dans le domaine social (convention collective de la banque).

Un rayonnement français et européen

Implantée à **Paris**, la FBF dispose également de bureaux à **Bruxelles** et **Francfort**.



La FBF est aussi présente sur tout le territoire à travers un réseau de **105 comités régionaux et départementaux**.

Ce réseau mobilise plus de 2 500 banquiers qui dialoguent régulièrement avec les représentants locaux des entreprises et des pouvoirs publics et relaient les positions de la profession.

La FBF représente la profession bancaire française dans de nombreuses organisations nationales, européennes et internationales (voir liste en fin de document).



LE PROJET « FBF 2020 »

La FBF se projette dans l'avenir et précise ses missions à horizon 2020.

Une feuille de route réaffirmée

Dès 2016, le Comité exécutif de la FBF lance une réflexion approfondie sur la Fédération, son organisation et ses missions, afin de se projeter dans l'avenir à horizon 2020. L'étude réalisée souligne que le champ d'action et les missions de la FBF sont directement liés aux évolutions du cadre réglementaire et de la société :

- **de nouvelles évolutions d'ordre sociétal, technologique ou économique** ont des impacts spécifiques sur l'industrie bancaire (climat, digital, etc.) ;
- **la complexité de l'environnement réglementaire** des banques n'a fait que croître depuis la crise de 2008 ;
- **les effets du Brexit restent inconnus** à ce jour en termes d'impact sur le secteur bancaire, d'organisation des négociations et d'ampleur des travaux.

A l'issue de cette étude, **les choix stratégiques et le dimensionnement de la FBF sont confirmés.**

Des priorités à renforcer

Les quatre axes du plan stratégique sont réaffirmés :

- le financement responsable de l'économie, première priorité stratégique des banques françaises,
- les banques acteurs de la confiance et de la sécurité,
- les banques moteurs de la transformation digitale de la société,
- la place des banques dans leur environnement national, européen et international.

L'accent sera également mis sur certains sujets parmi lesquels :

- **poursuivre la promotion des bonnes pratiques** du secteur bancaire français aux niveaux européen et international auprès des acteurs institutionnels clés ;
- **investir encore davantage les enjeux du numérique** dans toutes ses dimensions.

75 RÉPONSES FBF AUX CONSULTATIONS OFFICIELLES
DES AUTORITÉS DONT 89% ISSUES DES
AUTORITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES.

Source : FBF



ORGANISATION ⁽¹⁾



Jean-Laurent Bonnafé
Président de la FBF
Administrateur
directeur général
de BNP Paribas



Francois Pérol
Vice-président
de la FBF
Président du
directoire
du Groupe BPCE



Nicolas Théry
Trésorier de la FBF
Président
de la Confédération
Nationale du Crédit
Mutuel



Philippe Brassac
Directeur général de
Crédit Agricole S.A.



Frédéric Oudéa
Directeur général
de la Société Générale



Rémy Weber
Vice-président
de l'AFB
Président du
directoire de La
Banque Postale

LE COMITÉ EXÉCUTIF



Marie-Anne Barbat-Layani
Directrice générale de la FBF



Christian Lothion
Conseiller pour
la sécurité

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE



Ermelina Debacq
Secrétaire générale
Chef de cabinet

Ressources Humaines
Ermelina Debacq

Financier
Sophie Denhaene

Informatique et organisation
Frédéric Guinet

Services généraux
Emilie Dessaux



Benoît de La Chapelle Bizot
Directeur général délégué

Banque d'investissement
et de marchés
Olivier Mittelette

Supervision bancaire et comptable
Bertrand Lussigny

Fiscalité
Blandine Leporcq

Juridique et conformité
Jérôme Pedrizzetti

Relations institutionnelles,
Europe et international -
Financements export
Benjamin Quatre



André-Guy Turoche
Directeur des affaires sociales

Relations sociales
Michèle Rossi

Observatoire et études
Béatrice Layan

Communication
Anne-Catherine Sename

Banque de détail et banque
à distance
Pierre Bocquet

Numérique, Systèmes
et moyens de paiement
Jérôme Raguénès

Relations institutionnelles France
Nicolas Bodilis Reguer

(1) Au 1^{er} mai 2018